

Compte rendu du conseil d'école du 10 novembre 2017

Compte rendu transmis le 14 Novembre 2017

Personnes présentes : Mr le Maire, Mme DUPONT (adjointe aux écoles), Mme MATON (directrice de l'école), Mme Escoda (enseignante élémentaire), Mme BARRIOS (membre de l'association des parents d'élèves), Mr JOSQUIN(Président de l' APE),Mr DUFRANNE, Mme DUFRANNE et Mme DESORMEAUX (parents délégués), Mme POTIER (DDEN).

Ordre du jour : Volet pédagogique, volet sécurité, volet coopérative et questions diverses.

Synthèse de chacun des points abordés :

*** Volet pédagogique**

1) Effectifs :

L'effectif de l'école est de 23 maternelles-CP (+ 1 rentrée en janvier) et 16 primaires (CE1-CM2) soit un total de 39 élèves.

En maternelle 1 élève en situation de handicap avec un retard mental en attente d'une place en IME.

2 Élèves en attente du montage du dossier en situation de handicap : 1 avec troubles de l'attention et 1 avec retard mental.

En élémentaire 1 élève en situation de handicap avec 1 trouble du comportement suivi par le SESSD et une AVS mi-temps.

1 élève en attente du montage du dossier en situation de handicap avec troubles de l'attention.

2) Organisation bibliothèque :

Le mardi matin une fois tous les 15 jours sauf exception. Un calendrier a été donné aux parents et à Annie la bibliothécaire. Les maternelles ont une lecture d'album de la bibliothèque offerte par la maîtresse puis échange de leur livre puis manipulation des livres de la bibliothèque.

Les élémentaires échangent leur livre puis un élève choisit un album qu'il lit à ses camarades avec l'intonation.

Un calendrier pour accompagner les maternelles va être mis en place car l'AVS ne peut pas accompagner question sécurité. Mr le Maire s'est proposé pour accompagner.

3) Lecture du règlement : quelques modifications y sont apportées (les nouveaux horaires, la suppression du périscolaire, l'horaire des APC...). Le nouveau sera donné aux parents en novembre 2017. La charte de la laïcité lue et annexée au nouveau règlement. Lecture de l'avenant. Vote du nouveau règlement.

4) La piscine :

Elle a lieu le jeudi après-midi de 14 h15 à 15h dans l'eau au Val Joly pour une durée de 15 séances du 14 septembre 2017 au 21 décembre 2017. Il est demandé que les enfants portent des vêtements facile à mettre. Les enfants mangeant à la cantine doivent avoir leur maillot de bain sur eux pour une question d'organisation vue qu'il n'y a qu'un WC et beaucoup d'enfants mangeant le jeudi.

Les enfants doivent arriver à 13h15 à l'école avec leur maillot de bain sur eux, le départ se fait à 13h20(le bus n'attendra pas les enfants retardataires), le gel douche n'est pas autorisé car le créneau est trop juste et nous n'avons pas le temps de faire prendre la douche (c'est à dire avec du savon mais ils se rincent) à tous les enfants.

5) Les APC :

mardi et jeudi de 16h30 à 17h30 jusque avril maximum avec

Madame MATON:jeux de société en langage ou lecture ou mathématiques.

Madame ESCODA:soutien(écriture, grammaire...), atelier lecture → fluence (jeux de lecture) et blog (avec écriture d'articles, publication, insertion de photos (fait partie du B2I attestation informatique))

6) Actions 2017-2018 :

- Village propre
- Concours de printemps les dessins sont à rendre pour le 6 avril 2018 , la remise des prix du concours le 20 avril 2018. Le thème sera donné aux enseignants pour février 2018.
- Parcours du cœur prévu en mars
- Les maternelles vont participer au défi des petits chercheurs comme l'année précédente. C'est une initiation à la programmation. Le sujet est

Comment effectuer un voyage guidé ?

Cycle 1

Construire une maquette sur laquelle le robot Bluebot devra effectuer obligatoirement les actions suivantes :

- Traverser 2 intersections en prenant une direction différente
- Faire marche arrière au bout d'une impasse
- Contourner un obstacle
- Le tout autour d'une histoire le mettant en scène

- Calculatrice (groupe à préparer, inscription en janvier) : rallye informatique de calcul mental.

- Rallye lecture : les enfants choisissent un livre parmi plusieurs proposés et répondent à un questionnaire. La 1ere période ce sont les livres de la bibliothèque de classe puis à partir de la période 2 ce sont des livres sur un thème ramené par la bibliothécaire (ex : la peur...). En janvier et en juin, il y aura un classement avec une récompense. Le but étant de les faire lire le plus possible, de leur faire lire différents types, qu'ils comprennent ce qu'ils lisent .

- Téléthon (porte-clés en vente avec l'ancienne directrice de la maternelle blanche-neige (Mme Trichot)+ 2 cartes de vœux pour la Saint-Nicolas)
- Carnaval -> le 13 février.

7) Evaluations :

Les évaluations GS : c'est une évaluation langage, il y a un travail sur l'album « toc, toc, toc qui est là », courant décembre et CE2 français et mathématiques : exercices

sélectionnés par circonscription, ce sont des exercices qui ne sollicitent pas que des connaissances : tâche complexe sollicite des compétences, des aptitudes et des connaissances du 4 au 8 décembre.

Les évaluations CP nationaux français et mathématiques: présentation aux parents des livrets d'évaluations pour montrer le type d'exercice. Elles se sont déroulées fin septembre. Sur 5 élèves, en français, 2 élèves sont autour de 50 % de réussite et 3 élèves sont autour de 80 % de réussite et en mathématiques, 1 élève est autour de 40 % de réussite et 4 élèves sont autour de 80% de réussite dont 1 autour de 90% de réussite.

8) RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec Sémeries : Lecture du mail de Mme l'Inspectrice.

A la lecture, les parents et la DDEN comprennent que c'est déjà mis en route et que ça va se faire.

Mr le Maire précise que c'est une demande , une proposition due à l'augmentation des effectifs de Sémeries.

Mr le Maire dit qu'il n'y a rien de fait. Mme l'Inspectrice est venue à un conseil municipal pour expliquer ce qu'est une RPI et quels sont les avantages et les inconvénients.

Mr le Maire précise qu'il n'y a rien de fait. Le conseil municipal a donné un accord de principe. Il veut voir la présentation du projet et attendre l'avis des parents. Si les parents ne sont pas d'accord, rien ne se fera. Quelques problèmes soulevés : le transport, le collège...

9) Problème informatique : le problème de réseau internet chez les élémentaires est résolu.

Mme Escoda chez les élémentaires n'a plus qu'un ordinateur qui fonctionne et encore il rame. Mme Maton chez les maternelles n'en a plus en état de marche.

Les ordinateurs qui avaient été reçus il y a 6 ans en dons par l'ESPE ont rendu l'âme.

Il faudrait peut-être essayer de faire venir quelqu'un pour voir si c'est réparable. L'association a fait une demande de dons d'ordinateurs mais n'a pas eu de retour.

C'est essentiel d'avoir des ordinateurs surtout en élémentaire car nous devons passer un brevet informatique, une attestation à la fin du CM2. Après si c'est possible en maternelle ce serait bien car nous faisons déjà de l'initiation avec utilisation de la souris, découverte du clavier... sous forme de jeux.

Il ne nous faut pas des ordinateurs puissants mais des ordinateurs avec lesquels on peut aller sur internet en wifi ou non pour les questionnaires en ligne, le rallye calculatrice, les recherches internet, le blog, envoyer des mails... et le traitement de texte. Même un ordinateur portable qui ne tient plus la batterie est suffisant car nous les laissons brancher ou juste une tour car nous avons les écrans et les claviers.

- **Volet sécurité** :

1) Travaux : en maternelle, le toilette du bout qui continue de faire des siennes. En élémentaire, la porte du toilette handicapé coince donc les enfants restent coincés. La serrure du dortoir bloque énormément , on a du mal à l'ouvrir ou la fermer. Les encadrements des fenêtres qui commencent à se décoller en maternelle (Mme maton va regarder où exactement pour le faire remonter à la mairie et faire marcher la garantie)

2) L'exercice incendie se déroulera le 14 novembre 2017 à 10h.

3) Soins : Est-il possible d'avoir une grosse boîte de compresses ? Car en maternelle il y a une grosse utilisation. La mairie a accepté, il suffit d'envoyer un mail en demandant ce que l'on veut et ça sera fait dans les plus brefs délais.

4) Sortie école : Quand les ralentisseurs arrivent ?

La mairie a fait une demande de subvention, ils attendent l'accord et commenceront les travaux après.

2 ralentisseurs avec 2 carrés vont être installés : un à côté de la maison de Mr Bail et un à côté de Mr Caron.

5) Exercice PPMS : Il s'est déroulé le 9 octobre. Résumé rapide du déroulé.

En maternelle, les enfants prennent cela pour un jeu et au début rigolent et parlent beaucoup. Par contre, ils mettent bien leur tête dans les bras. L'exercice sera fait 3 fois 2-3 minutes. Les 2 fois suivantes ils parlent moins mais les enfants ont du mal à se cacher vite ou à trouver une cachette. La 3e fois on leur attribue une cachette et un petit aux plus grands mais ça ne les aide pas beaucoup car ils ont tendance à oublier la cachette. Le rôle des aides de la classe est expliqué. Ça devrait aller mieux au 2e exercice.

En élémentaire, ils ont très bien réagi. A l'annonce de l'alerte l'enseignante ferme les portes à clé (un verrou a été installé sur la porte de la classe) et les CM ont barricadé les portes puis se sont cachés. Ils ont oublié de mettre leurs têtes dans les bras sauf 1. Exercice fait 3 fois. A chaque fois un bilan est fait et ils se rendent compte de leurs erreurs. Ils ont tendance à se mettre en dessous des fenêtres. Au 2e et au 3e essai, ils mettent bien leurs têtes dans les bras. Certains ont du mal à trouver une cachette et parfois la cachette n'est pas adaptée pour une longue attente car mal installée.

Exercices durent entre 3 et 5 minutes chacun. Ils restent bien silencieux.

6) Disparitions suspectes : Plusieurs objets ont disparu dans et hors de la classe : un gros vélo, des feutres, des crayons de couleur, des livres...

On se demande ce que l'on pourrait faire et d'où ça vient.

Toutes les disparitions ont été signalées à la mairie.

Questions diverses :

– Mme Maton : Les cantonniers se garent devant l'école maternelle ou à côté de la mairie alors qu'il n'y a déjà pas beaucoup de places. Les cantonniers ne peuvent-ils pas se garer à côté du hangar dans la rue de l'élémentaire comme ils faisaient avant.

Mr le Maire : Je n'ai plus de place non plus en mairie pour me garer. Je vais leur demander pour se garer comme avant.

– Mme Maton : Lors du trajet école cantine, la dame est toute seule pour amener les enfants. Des parents ont déjà vu les plus grands accélérer et dans le virage c'est dangereux.

Mr le Maire : Elle reste avec les petits derrière.

Chaque grand a un petit.

Mme Maton : qu'elle ait quatre enfants ou 10 enfants normalement c'est 2 adultes encadrant 1 au début et 1 à la fin.

* **Volet coopérative et questions diverses :**

1) OCCE: La coopérative a amené 285 € d'espèces et 166 € de chèques. Il y a eu diverses achats : la nourriture et le vétérinaire pour le cochon d'inde, des meubles en maternelle, un fichier en maternelle. Ce qui fait qu'on est à 451,50€. Les photos nous ont rapporté 266 €. Ce qui fait que nous sommes à 717,50 €. Le classeur de compte est présenté et proposé à disposition. Chaque facture est assigné la souche du chèque et la photocopie du chèque.

2) Saint-Nicolas nous rendra visite le mardi 5 décembre à 14h00, l'association des parents d'élèves offrira les chocolats et les clémentines.
L'école offre le goûter de Saint-Nicolas.
Le costume est en mairie. Mr le Maire va demander à Mr Dupale pour faire Saint-Nicolas.

3) Le Père Noël nous rendra visite le vendredi 22 décembre à 14h00, l'association des parents d'élèves offrira une sortie au cinéma le matin. Nous irons certainement voir « Coco » le dernier disney. C'est Mme Maton qui s'occupe des réservations du cinéma et du bus. Les chocolats et les coquilles sont offerts par la Mairie et le CCAS, l'école offre le goûter de Noël. Mr le Maire va demander à Mr Viste pour faire le Père-Noël.

4) Le voyage de fin d'année: Comme nous n'avons pas eu beaucoup d'idées, nous nous sommes basés sur la brochure du département « j'adore le nord » qui propose des voyages scolaires organisés.
Et nous avons choisi « l'avesnois pays où verre est couleur » avec une visite et une animation du musée du verre le matin et une visite et une animation du musée du textile à Fourmies. Chaque enfant repartira avec un objet.
Cela fait partie de notre projet d'école qui est la découverte de musée et d'artistes locaux.
Le bus ne devrait pas avoir un grand coût. Et la sortie coûte 12 € par élèves.
Date à définir

5) La fête de fin d'année se fera le samedi 16 juin 2018 à la salle de la Marbrerie avec l'organisation d'un repas par l'association des parents d'élèves.
Les dons donnés par les différentes associations et les conseillers municipaux iront à l'association qui paiera les livres. La demande de dons doit être fait début mai pour avoir un maximum de dons pour fin mai. Un représentant avec des prix sur les livres viendra voir les enseignantes le mercredi 23 mai 2018.

6) Cantine : Mme Maton demande si c'est possible que les parents donnent les tickets de cantine le mardi au lieu du jeudi comme cela ils sont déposés le mardi soir dans la boîte aux lettres car le jeudi pour les donner avant midi c'est compliqué car on travaille, on n'arrête pas une minute et même pour l'ATSEM c'est compliqué car elle n'a pas une minute .
Il y a eu des erreurs dans les plannings pas seulement pendant les congés de la secrétaire. Des enfants inscrits alors qu'ils ne devraient pas manger et inversement. Du coup soit il n'y a pas assez à manger ou il y en a trop et du coup ça fait des repas

payés pour rien. Il faudrait voir pour changer le système. Les parents ne comprennent plus rien. Une fois il faut donner les tickets et une fois inscrits d'office. A partir de maintenant, les enfants inscrits à la cantine seront ceux qui ont donné un ticket ou qui auront appelé la secrétaire.

7) Les prochains conseils d'école sont prévus le 16 mars 2018 à 16h45 et le 29 juin 2018 à 16h45.